

Jean Castex à la CPU : préparer un retour progressif des étudiants début 2021

Paris - Publié le vendredi 4 décembre 2020 à 18 h 48 - Actualité n° 201709

Le Premier ministre demande aux universités de travailler avec [Frédérique Vidal](#), ministre de l'[Esri](#), pour préparer une reprise progressive des cours début janvier, en priorisant les publics fragiles (étudiants en [L1](#), étrangers, en situation de handicap et en risque de décrochage).

C'est ce qu'apprend News Tank, le 04/12/2020 à l'issue d'une rencontre à Matignon entre la [CPU](#) et [Jean Castex](#) — la première depuis que celui-ci a été nommé en juillet 2020. Assistaient aussi à cette rencontre, mais en visioconférence, des représentants de la [Cdefi](#) et de la [CGE](#).

« Nous apprécions que cette possibilité soit sur la table, même si nous n'avons pas de date de reprise précise pour le moment. Nous attendons l'agenda de travail avec la ministre pour entamer ce travail et préciser les modalités », indique [Guillaume Gellé](#), président de la commission formation de la CPU, à News Tank.

Un peu plus tôt, dans une interview au média Brut, [Emmanuel Macron](#), président de la République indiquait lui aussi concernant la réouverture des universités : « Nous allons essayer de commencer plus tôt, et de reprendre davantage de [TD](#) en présentiel et peut-être — si les chiffres sont bons début janvier — des cours, mais en demi-amphi. »

Le Premier ministre a par ailleurs demandé à [Frédérique Vidal](#) que la formation professionnelle dans les universités passe sous le même régime que les autres organismes de formation, permettant le retour des stagiaires en présentiel. « Une décision qui devrait aller assez vite », selon [Guillaume Gellé](#).

Autre annonce du Premier ministre : le renforcement des équipes de psychologues et assistantes sociales, afin de répondre aux risques psychologiques des étudiants. « C'est un point que nous avons abordé en détail, études scientifiques à l'appui, et qui a été entendu, ce dont nous nous félicitons ». Le budget débloqué sera de l'ordre de 3 M€.

Une identification des publics prioritaires au niveau de chaque établissement

À la question de savoir si la CPU a déjà une estimation des étudiants « prioritaires » concernés par une reprise début janvier, Guillaume Gellé répond que ce n'est pas le cas, « mais nous avons tous les éléments pour travailler sur une approche quantifiée ».

Un travail qui devra se faire à l'échelle de chaque établissement : « En fonction des établissements, les publics ne sont pas les mêmes ni les besoins. Il faut faire ce travail d'identification, en lien avec les organisations étudiantes. »

Il ajoute que le Premier ministre a demandé aux présidents de remercier l'ensemble des personnels de l'Esri pour leur mobilisation pendant la crise.

Une rencontre annoncée le 26/11

Cette rencontre au sujet de la réouverture des universités avait été annoncée par le Premier ministre, le 26/11/2020. Ce jour-là, il avait indiqué que la décision d'un retour des étudiants dans les établissements du supérieur pourrait être envisagée « le 20/01, si la période des fêtes de fin d'année ne s'est pas traduite par un rebond de l'épidémie ». Deux jours plus tôt, Emmanuel Macron avait évoqué un retour dans les établissements du supérieur seulement début février.

Des perspectives accueillies froidement par les associations de présidents d'université, CPU, Udice et Auref, qui ont toutes mis en avant le « deux poids, deux mesures » avec les lycées et CPGE restés ouverts. Le Chapitre des écoles de management de la CGE estimait aussi une rentrée en février « trop tardive ».

Plusieurs présidents d'université prennent position pour la réouverture dès que possible

Les universités « traitées comme quantité négligeable »

« Je suis en faveur du présentiel pour les cours, TD et examens du second semestre. Le retour des étudiants dans les universités dès janvier n'est pas une option, mais une nécessité, dans le respect des gestes barrières. Arrêtons le drame qui se joue », déclare Hugues Kenfack, nouveau président de l'Université Toulouse 1 Capitole, le 04/12/2020.

« À l'orée de mon mandat, je souhaite afficher clairement que ma préoccupation principale est de savoir comment poursuivre l'année universitaire, si chaotique depuis quasiment la rentrée. J'exprime ma tristesse de voir combien les universités sont traitées, presque comme quantité négligeable.

Alors que les grandes écoles et les classes préparatoires fonctionnent presque normalement, nous en sommes réduits à une pédagogie qui ignore ce qu'est la relation personnelle et humaine entre l'enseignant et l'étudiant », dit-il.

Selon lui, « la reprise des activités prévues pour début février aboutit à réduire à une peau de chagrin l'année en cours. Tout cela ne peut durer (...) Ce n'est pas acceptable et ce n'est pas ma conception du service public à la française. »

Il indique ainsi qu'il va « redéfinir, dans les prochains jours, les lignes directrices avec une priorité claire accordée au présentiel pour les cours, TD et examens ». Quant aux examens, il estime que les modalités d'évaluation retenues, « par facilité, corrompent la valeur des diplômes que nous délivrons » et souhaite qu'ils ne se fassent pas entièrement à distance.

Retrouver « un cours normal au plus vite »

Les neuf présidents d'université et directeurs d'écoles membres du Campus Condorcet appellent aussi à ce que la vie universitaire retrouve « au plus vite son cours normal », dans un communiqué commun le 03/12.

Ils demandent ainsi à pouvoir rouvrir « entièrement le Campus Condorcet dès le mois de janvier, en sorte que les étudiants soient autorisés à revenir dès le début du second semestre d'enseignement, en fonction du calendrier propre à chacun des établissements membres, et que les activités d'enseignement comme les manifestations scientifiques puissent s'y dérouler ».

Et d'ajouter : « Si elle a constitué un indéniable palliatif, l'activité pédagogique à distance trouve aujourd'hui ses limites. Nous ne pouvons imaginer que les désarrois et les graves risques de décrochage que la présente situation entraîne pour nos étudiants soient considérés comme des conséquences accessoires. »

Plusieurs autres présidents se sont exprimés à ce sujet sur les réseaux sociaux comme Matthieu Gallou, président de l'[UBO](#), ou dans la presse régionale, comme Philippe Augé, président de l'Université de Montpellier, ou Mathias Bernard, président de l'Université Clermont-Auvergne.

La photo ci-dessous illustre la capacité d'une université comme l'@UBO_UnivBrest à s'organiser pour garantir la tenue des examens avec les consignes sanitaires. Nous saurions faire la même chose pour organiser des COURS !!!... @sup_recherche @CPUuniversite pic.twitter.com/bjNaBsPHEI

— Matthieu Gallou (@MatthieuGallou) 2 décembre 2020

La sénatrice Annick Billon à Emmanuel Macron : « Faites confiance aux universités »

« Alors que les élèves ont repris les chemins des écoles, des collèges et des lycées, les universités n'ouvriront leurs portes qu'au mois de février "si les conditions le permettent". Cette décision paraît incompréhensible quand une grande partie des entreprises accueillent de nouveau leurs salariés, que les commerces et les lieux de cultes sont ouverts, que les salles de spectacles ou les cinémas recevront du public à partir du 15/12 », déclare Annick Billon, sénatrice Union centriste dans un courrier à Emmanuel Macron, co-signé par une centaine de sénateurs.

Selon elle, « les étudiants ont besoin de retrouver les chemins des campus et de bénéficier d'un suivi pédagogique effectif, que ne permettent pas les cours en ligne. S'ils ont constitué un palliatif satisfaisant lors du premier confinement, ils ne sauraient être la panacée et devenir une alternative pérenne aux enseignements dispensés dans des salles de classe. »

Elle demande au président de « faire confiance aux universités pour jauger au mieux l'accueil des élèves, comme cela se fait déjà au sein des établissements du primaire et du secondaire. Les universités disposent de l'autonomie et du bon sens nécessaire pour mettre en place des restrictions sanitaires adaptées à leur réalité ».

Conférence des présidents d'université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des présidents d'université

103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/05/19 à 11:29

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »